

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date : 10/09/2020	
INTITULÉ DE L'ACTION : Cycle de rencontres Alimentation Bien-être			
DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)	220	Autofinancement	850
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Déplacement des producteurs	250		500
Déplacement des participants	150		
Boissons et alimentation	150		
Achat de fournitures (à détailler) (3)		Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches	80		
		Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)			
Divers			
Prestation professionnelle santé 40x50€/h	2000		
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2850	TOTAL	2850

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.